

<b>Zeitschrift:</b>	Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
<b>Herausgeber:</b>	Office fédéral de topographie swisstopo
<b>Band:</b>	- (2021)
<b>Heft:</b>	37
 <b>Vorwort:</b>	Editorial
<b>Autor:</b>	Nicodet, Marc

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

Il y a exactement une année, à cette même place, je vous souhaitais un retour à la normale pour 2021. Force est de constater que le coronavirus nous a malheureusement encore accompagné tout au long de l'année, mais il n'a pas réussi à nous arrêter, loin de là! En effet, en cette année 2021 nous avons franchi des étapes très importantes dans plusieurs dossiers stratégiques touchant les divers piliers du système cadastral suisse.

Honneur au petit dernier, le cadastre des conduites Suisse a trouvé un accueil favorable au Conseil fédéral, qui a donné son feu vert le 17 septembre dernier pour préparer les bases légales indispensables à son introduction.

Du côté de la Mensuration officielle, ce sont les documents qui constituent les fondements des aspects tant juridiques que techniques de la transformation en cours de la Mensuration officielle qui ont chacun franchi un pas important cette année. Du côté juridique, les deux ordonnances de la Mensuration officielle révisées ont été mises en consultation auprès de l'Administration fédérale au début de l'automne, les retours sont en cours d'analyse et de traitement, et la consultation à proprement dite pourra vraisemblablement démarrer au tout début de l'année prochaine.

Quant aux aspects techniques, soit le nouveau modèle de donnée DM.flex, c'est toute la documentation de ce modèle de donnée dans sa version 1.0, qui a pu être mise en consultation à mi-septembre. Nous nous réjouissons de pouvoir examiner et analyser vos retours ces prochaines semaines.

La phase de mise en œuvre du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) touche à sa fin, puisque le tout dernier des 26 portails cantonaux a été ouvert au cours du mois de novembre. Je tiens ici à remercier et féliciter toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice et permis le succès de cet ambitieux challenge.

Les prochaines étapes sont déjà bien lancées. Et un développement important est l'attribution au cadastre RDPPF de la fonction d'organe officiel de publication. Mais ce pas requiert des adaptations législatives cantonales qui peuvent même dans certains cas aller jusqu'à exiger de passer par une votation populaire. C'est ainsi que le canton d'Uri est le premier canton suisse à avoir voté le 26 septembre dernier sur la thématique du cadastre RDPPF ! Et avec succès, puisque la population a accepté la nouvelle loi cantonale avec 72 % de oui.

L'année 2022 verra la poursuite de ces gros projets avec de nouvelles étapes, non sans oublier les nombreux développements en cours ou planifiés pour préparer le futur, comme par exemple les thématiques des servitudes, des bâtiments (BIM ainsi que le Bâtiment officiel de Suisse) ou la refonte de la couverture du sol. Bref, pas de quoi s'ennuyer non plus l'année prochaine.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro de «cadastre», mais surtout, à vous toutes et tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, de joyeuses Fêtes de fin d'année et une excellente année 2022, remplie de satisfactions tant personnelles que professionnelles !

Marc Nicodet, ing. géom. brev.

Responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» swisstopo, Wabern